- BILLS PRÉSENTÉS Suite.
  - No. 28, à l'effet de modifier la charte de la banque chartrée de Londres et de l'Amérique du Nord, et de changer son nom en celui de "Banque Chartrée de Londres et de Winnipeg," (M. Haggart), 1ère lec., 61; 2e, 95; rapporté, 315; 3e, 331.
  - No. 29, à l'effet de constituer légalement la banque du Nord-Ouest, (M. Rochester), lère lec, 61; 2e, 95; rapporté, 315; 3e, 331.
  - No. 30, pour autoriser la compagnie d'assurance agricole à liquider ses affaires et à renoncer à sa charte et pour pourvoir à la dissolution de la dite compagnie (M. Rochester), 1ère lect., 61; 2c, 95.
  - No. 31, à l'effet de constituer en corporation la compagnie de steamers Clements (à responsabilité limitée) (M. Wade), 1ère lect., 61; 2e, 95; 3e, 455.
  - No. 32, à l'effet de constituer en corporation la compagnie du bois de construction de Québec (à responsabilité limitée) (M. Brooks), lère lect., 61; 2e, 95; rapporté, 315; 3e, 331.
  - No. 33, à l'effet de constituer en corporation l'Association mutuellé de bienfaisance de Sherbrooke (M. Brooks), 1ère lect., 61; 2e, 95.
  - No. 34, à l'effet de modifier et refondre l'Acte constitutif de la compagnie d'Assurance de l'Amérique Anglaise et tous autres actes qui s'y rapportent (M. McLennan), lère lect., 61; 2e, 25; 3e, 455.
  - No. 35, à l'effet de modifier les actes concernant la "compagnie de crédit et de prêt du Canada" et d'augmenter les pouvoirs de la dite compagnie (M. Kirkpatrick), 1ère lect., 61; 2e, 95; 3e, 1147.
  - No. 36, relatif au service civil du Canada (sir H. L. Langevin), 1ère lect., 74; 2e, 838; en com., 1195; rapporté, 1230; résolution, 1265; 3e, 1342.
- No. 37, Cour de l'Amirauté pour le Canada (M. Cameron, Huron), 1ère lect., 77.
- No. 38, pour venir en aide à la Banque de l'Ile du Prince-Edouard (sir John A. Macdonald), 1ère, 2e et 3e lect. et adopté, 77; sanction royale, 203.
- No. 39, à l'effet de constituer en corporation la compagnie d'amélioration de la rivière La Pluie (M. Kilvert), 1ère lect., 84; 2e, 117.
- No. 40, concernant la compagnie de placement sur les terres de Dundee (limitée) (M. Gault), lère lect., 84; 2e, 117.
- No. 41, à l'effet de constituer en corporation la compagnie d'assurance maritime et contre l'incendie, du Canada, dite Tecumseh (M. McMillan), lère lect., 84; 2e, 117; 3e, 709.
- No. 42, à l'effet de constituer en corporation la compagnie du pont du Richelieu (M. Baker), 1ère lect., 84; 2e, 118; 3e, 942.
- No. 43, à l'effet de constituer en corporation la compagnie du pont du Sault Sainte-Marie (M. Williams), 1ère lect., 84; 2e, 117; rapporté, 280; 3e, 315.

- BILLS PRÉSENTÉS-Suite.
  - No. 44, à l'effet de modifier l'acte constitutif de la compagnie du chemin de fer de jonction et des carrières de Napierville (M. Coursel), lère lect., 84; 2e, 117.
  - No. 45, à l'effet de réduire le capital-actions de la banque Ontario, et d'en changer la valeur nominale, et pour autres fins (M. Kirkpatrick), 1ère lect., 84; 2e, 117; 3e, 575.
  - No. 46, à l'effet de constituer en corporation la compagnie d'éclairage électrique Edison du Canada (M. McCarthy), lòre lect., 84; 2e, 117; (M Kirkpatrick), en com., amendé et rapporté, 457; 3e, 517.
  - No. 47, à l'effet de modifier les actes relatifs à la compagnie du crédit foncier (*M Beatty*), 1ère lect., 117; 2e, 182; 3e, 1175.
  - No. 48, concernant la compagnie du pont de la Grande Île de Niagara (M. Arkell), lère lect., 117; 2e, 182; rapporté, 331; 3e, 455.
  - No. 49, à l'effet de modifier l'acte intitulé: "Acte concernant l'intérêt sur deniers garantis par hypothèques sur biens-fonds (M. Orton), lère lect., 117; 2e, 183.
  - No. 50, à l'effet de permettre à toute personne accusée d'un fait qualifié crime ou délit de déposer dans sa propre cause (M. McCarthy), lère lect., 117.
  - No. 51, à l'effet de constituer en corporation le synode du diocèse de la Saskatchewan et pour autres fins s'y rapportant (M. Mills), lère lect., 117; 2ème, 182; rapporté, 471; 3ème, 516.
  - No. 52, à l'effet de constituer légalement la Banque des Planteurs du Canada (M. Gault), 1ère lect., 137; 2e, 182; 3e, 455.
  - No. 53, à l'effet de modifier l'acte ayant pour objet de constituer en corporation la compagnie d'Assurance Mutuelle sur la vie de l'Amérique du Nord; et pour changer le nom de la dite compagnie en celui de "Compagnie d'Assurance sur la vie de la Puissance du Canada" (M. Mackenzie), lère lect., 137; 2e, 182; 3e, 575.
  - No. 54, à l'effet de constituer légalement l'association de placement d'Ontario (*M Carling*), 1ère lect., 137; 2e, 182.
  - No. 55, à l'effet de constituer en corporation la "compagnie mutuelle de télégraphe du Canada" (M. Kirkpatrick), lère lect., 172; 2e, 213; 3e, 652.
  - No. 56, à l'effet de modifier l'acte 43 Vict., chap. 69, concernant la compagnie Anchor d'assurance maritime (M. Beaty), lère lect., 172; 2e, 213.
- No. 57, à l'effet de constituer en corporation la compagnie de transport maritime de Chignecto et des chemins de fer du Cap (M. Cameron, Victoria), 1ère lect., 172; 2e, 213; 3e, 1173.
- No. 58, Concernant la validité des billets de passage sur les chemins de fer (M. Thompson), 1ère lect., 172; 2e, 298.